

PERMANENCES D'ACCUEIL

Au presbytère St J. Baptiste 1 bis rue Wacquez-Glasson 03.21.71.50.99
Mardi, Mercredi, Jeudi: 9h30-11h30 ; Vendredi : 14h00-16h00

La théologie, toujours, un peu, beaucoup, passionnément ...

Comme science, la théologie nous parle de Dieu et de ses œuvres. Elle a l'intelligence et le raisonnement humains comme outils : on travaille le bois avec un ciseau, on scrute l'objet de la théologie avec l'intelligence. Et parce que l'intelligence de l'homme est l'œuvre de Dieu, l'homme découvre par son intelligence que les autres œuvres de Dieu sont intelligibles : ainsi le ciseau est-il adapté tant au bois à travailler qu'à la main de l'artisan. Il existe une cohérence entre le monde créé comme ordonné et la lumière de la raison humaine. Ainsi, l'interdépendance des créatures entre elles, la course des astres dans le ciel, la merveilleuse organisation de la vie biologique sont le signe de cette sagesse présente dans toute la création. Il peut arriver que la raison de l'homme se fourvoie et s'obscurcisse. Elle ne perçoit plus la sagesse présente dans la création. Elle devient folle, affranchie de tout principe raisonnable. Ainsi en est-il chaque fois qu'elle ne sait plus reconnaître la dimension sacrée de la vie humaine cachée sous le handicap ou la fragilité. Ou encore lorsqu'elle s'enferme dans la confusion envers le masculin et le féminin. Ou qu'elle ne sait plus distinguer la hiérarchie des valeurs en soumettant la dignité humaine à l'exigence de la rentabilité économique. Ces principes de la loi naturelle n'ont rien de religieux. Mais parce que la raison humaine défaille gravement, elle a besoin de secours. Où le trouvera-t-elle ?

PXG

Messes dominicales : **Samedi 18h30** : ND des Ardents

Dimanche : 8h30 : St Géry ; **10h30** : St Nicolas ; **18h00** : St J. Baptiste

Messe en semaine : **9h00** le mardi à St Nicolas ;

12h05 chaque jour et **10h00 le samedi** à St J. Baptiste ;

18h30 les lundi, mercredi et vendredi à ND des Ardents ;

Accueil-confessions : de **18h15 à 19h30** le jeudi et à **10h30** les mercredi et samedi

Prière des Psaumes : **8h30** : Laudes; **12h00** : Sexte suivie de la messe; **18h00** Vêpres
du mardi au vendredi à St J. Baptiste

ADORATION mardi, mercredi et jeudi de 7h30 à 19h, église St J. Baptiste

P.Nicolas Van Lathem 06.50.64.50.66 / 03.21.50.30.91 perenicolas.vl@gmail.com

P. Xavier Géron : 06.73.69.11.76 / 03.21.50.30.90 xvrgrn@gmail.com

Me Elisabeth Leclerc : 06.76.35.36.99 / 09.62.08.66.98 elisabeth.leclerc5@orange.fr

Paroisse : notredamencite@hotmail.fr

Vie de la paroisse

Ont été baptisés : le 16 octobre à Saint Nicolas en Cité : Anna Coupé – Anne-Flore Doussau – Gabriel Ouellet

S'uniront par les liens sacrés du mariage : à St Nicolas en Cité : le 29 octobre : Denis Kowandy & Catherine Demoulin – Mathieu Duhamel & Fanny Fosset

Chapelet : à l'église St Nicolas : chaque mardi à 15h00

Rosaire : à l'église Notre Dame des Ardents : chaque jeudi de 14 h 30 à 16 h & chaque lundi, mercredi, vendredi à 18 h durant le mois d'octobre

Ecole de prière avec Marie-Hélène Jean à l'école de l'évangile tous les 3 premiers mardi du mois de 20 h 15 à 21 h 45 h **mardi 18 oct. – 8 nov.**

Lecture biblique commentée de l'évangile de St Jean : mardi 25 oct. à 20h15 à l'école de l'évangile avec le P. Xavier Géron (tous les derniers mardis du mois)

Prochaine soirée de louange
le 3 Novembre à 20h30
à l'église saint Jean Baptiste

La chapelle saint Joseph

Les travaux d'aménagement de la chapelle St Joseph dans l'église St Jean Baptiste ont débuté. Ils ont pour objet d'installer un lieu chauffé pour la célébration de la messe en semaine pendant l'hiver. Cette nouvelle chapelle proposera aussi une adoration permanente dans un lieu recueilli et confortable. La fin des travaux est prévue avant Noël. La paroisse assume tous les frais de cet aménagement (démontage et remontage de l'autel, mise en place d'une structure pour cloison vitrée, d'un plafond, du chauffage et de l'éclairage). Si vous voulez participer au financement de ces travaux, vous pouvez libeller vos dons à l'ordre de l'Association Diocésaine, en précisant : *don pour la chapelle St Joseph de la paroisse Notre Dame en Cité*. Vous pourrez obtenir une déduction fiscale. Nous remercions plus particulièrement tous ceux qui ont collaboré à la réflexion et à la réalisation de ce projet paroissial.

La feuille paroissiale est en ligne sur le site diocésain (page du doyenné d'Artois)
<http://arras.cef.fr/>